



Le 20 septembre 2010

[TRADUCTION]

L'honorable Michael de Jong
Ministère du procureur général – Colombie-Britannique

L'honorable Don Morgan, c.r.
Ministre de la Justice et procureur général –
Saskatchewan

L'honorable Chris Bentley
Procureur général – Ontario

L'honorable Bernard LeBlanc
Ministre de la Justice – Nouveau-Brunswick

L'honorable Doug Currie
Procureur général – Île-du-Prince-Édouard

L'honorable Felix Collins
Ministre de la Justice et procureur général – Terre-
Neuve-et-Labrador

L'honorable Ross Landry
Procureur général et ministre de la Justice – Nouvelle-
Écosse

L'honorable Alison Redford
Ministre de la Justice et procureure générale –
Alberta

L'honorable Kathleen Weil
Ministre de la Justice et procureure générale -
Québec

L'honorable Marian Horne
Ministre de la Justice – Yukon

L'honorable Keith Peterson
Ministre de la Justice - Nunavut

L'honorable Jackson Lafferty
Ministre de la Justice – Territoires du Nord-Ouest

L'honorable Andrew Swan
Ministre de la Justice et procureur général –
Manitoba

Objet : L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale et le système de justice pénale

Mesdames les ministres,
Messieurs les ministres,

Je vous écris pour vous inciter à examiner la situation des Canadiens et Canadiennes qui souffrent de troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF). En août 2010, l'Association du Barreau canadien (ABC) a souligné qu'elle appuyait jusqu'alors les initiatives adoptées par les ministres de la Justice des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux touchant à cette question. L'ABC a également exhorté ces derniers à y consacrer plus de ressources et à développer des programmes et des politiques visant à aider les gens souffrant de TCAF et à enrichir leurs vies (Résolution 10-02-A, ci-jointe). De surcroît, l'ABC a insisté pour que le gouvernement fédéral modifie les lois sur la détermination de la peine en matière pénale de manière à reconnaître les TCAF en tant qu'incapacité.

Les TCAF ont une incidence sur une proportion trop élevée de Canadiens et de Canadiennes. Les enfants de mères, qui lors de leurs grossesses, ont consommé de l'alcool, peuvent souffrir d'une atteinte cérébrale organique qui entraîne toute une gamme de troubles neurologiques et comportementaux. Les troubles liés à cette atteinte permanente comprennent, notamment, des dysfonctionnements sur le plan mental, de faibles fonctions exécutives, des troubles de la mémoire, un jugement affaibli, une incapacité de maîtriser ses impulsions, de comprendre les conséquences de

ses actions et de modifier son comportement. Ainsi, il n'est pas surprenant que les personnes souffrant de TCAF aient souvent des démêlés avec la justice.

Le système de justice pénale canadien est fondé sur la thèse voulant qu'un individu ait le choix de commettre un crime ou non et qu'il assume les conséquences découlant de cette décision. Les principes qui sous-tendent la détermination de la peine sous le régime du *Code criminel* comprennent la dissuasion particulière et la dissuasion générale. Ces principes reposent sur l'hypothèse que les gens soient en mesure de modifier leur comportement à la suite d'une peine imposée par le système judiciaire en réponse à leur propre crime ou à celui d'un autre individu. Dans le cas d'une personne souffrant de TCAF, ces présomptions s'avèrent inadéquates et inefficaces, car elles n'ont pas d'influence sur son comportement. La nature même de ces troubles est telle que les individus qui en souffrent ont de la difficulté à maîtriser leurs impulsions et à tirer les enseignements de leurs propres expériences et de celle des autres. En conséquence, le fait d'imposer les mêmes peines en matière pénale aux personnes souffrant de TCAF ne tient pas compte de leurs troubles et n'accommode en rien ces individus.

Nous vous prions de prendre, le plus tôt possible, les mesures qui s'imposent dans le but d'éliminer la criminalisation des individus souffrant de TCAF, un problème social et un problème de santé, qui nécessitent une intervention de la part du gouvernement visant à améliorer la qualité de vie des personnes souffrant de ces troubles. L'ABC se fera un plaisir de collaborer avec vous dans le cadre de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, mesdames et messieurs les ministres, l'expression de mes sentiments distingués.

(originale signée par Rod Snow)

Rod Snow

c. c. : L'honorable Rob Nicholson, C.P., c.r., député

p. j.

Destinataires :

L'honorable Michael de Jong
Ministère du Procureur général de
la C.-B.
Case postale 9044
Succursale Prov. Govt.
Victoria (C.-B.) V8W 9E2

L'honorable Bernard LeBlanc
Ministre de la Justice
Memramcook-Lakeville-Dieppe
488, rue Centrale
Memramcook (N.-B.) E4K 3S6

L'honorable Andrew Swan
Ministre de la Justice et procureur
général
450, Broadway, bureau 104
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

L'honorable Alison Redford
Ministre de la Justice et procureure
générale
22, Richard Way Sud-ouest,
bureau 6
Calgary (Alberta) T3E 7M9

L'honorable Doug Currie
Procureur général
Ministère de la Justice et de la Sécurité
publique
Édifice Shaw Sud, 4^e étage
95, rue Rochford, C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8

L'honorable Don Morgan, c.r.
Ministre de la Justice et procureur
général
Legislative Building, pièce 355
2405, promenade Legislative
Regina (Saskatchewan) S4S 0B3

L'honorable Chris Bentley
Procureur général
Ministère du Procureur général
720, rue Bay, 11^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2S9

L'honorable Jackson Lafferty
Ministre de la Justice
Case postale 1320
Yellowknife (T.-N.O.) X1A 2L9

L'honorable Kathleen Weil
Ministre de la Justice et procureure générale
Ministère de la Justice
Édifice Louis-Philippe-Pigeon
1200, route de l'Église, 9^e étage
Québec (Québec) G1V 4M1

L'honorable Felix Collins
Ministre de la Justice et procureur général
Ministère de la Justice
4^e étage, Édifice de l'Est
Confederation Building, C.P. 8700
St. John's (Terre-Neuve) A1B 4J6

L'honorable Marian Horne
Ministre de la Justice
Assemblée législative du Yukon, C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

L'honorable Keith Peterson
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice
Bag 1000, Succursale 500
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

L'honorable Ross Landry
Procureur général et ministre de
la Justice
115, rue MacLean
New Glasgow (N.-É.) B2H 4M5